

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Haut Conseil de la santé publique : une contribution reconnue à l'expertise scientifique durant l'épidémie de SARS-CoV-2

8 juin 2020

Depuis le début de la pandémie à SARS-CoV-2, le Haut Conseil de la santé publique est mobilisé pour apporter son expertise dans le cadre de son rôle d'aide à la décision politique sanitaire

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) créé en 2004 développe une expertise nécessaire à la gestion des problématiques de santé publique et produit des avis et des rapports d'aide à la décision politique. Il peut être saisi par les ministres ou leurs directions centrales comme par l'Assemblée nationale ou le Sénat.

Face à la situation de crise sanitaire induite par le nouveau coronavirus SARS-CoV-2, le HCSP a réactivé son groupe de travail pluridisciplinaire « Grippe, coronavirus, infections respiratoires émergentes » constitué d'experts issus des commissions spécialisées du HCSP et d'experts extérieurs, et en a confié le pilotage aux professeurs Christian Chidiac et Didier Lepelletier.

La cinquantaine d'experts de ce groupe de travail du HCSP, accompagnés par les membres du secrétariat général ont produit et diffusé au total à ce jour près de 50 avis concernant les différents aspects de cette épidémie : prise en charge clinique et thérapeutique des patients Covid-19, diagnostics clinique et microbiologique, mesures de prévention et équipements de personnels, politique de rationalisation du port de masque à usage médical et de leur recyclage, prise en charge de l'environnement et des déchets, définitions et prise en charge des patients à risque de formes graves, politique de *contact tracing* des personnels soignants, prise en charge du corps d'un patient Covid-19 décédé, etc. Pour préparer le déconfinement, le HCSP a défini une doctrine sanitaire qui a ensuite été déclinée dans les différents lieux ou secteurs en période de déconfinement. Ces principes de prévention ont été déclinés dans : entreprises, écoles, établissements accueillant de jeunes enfants, espaces culturels, établissements d'accueil touristique ou autres, de restauration ou d'activités physiques et sportives, grandes surfaces et magasins de vêtements, moyens de transport, qui sont autant de secteurs pour lesquels le HCSP a produit des recommandations. Les avis du HCSP sont disponibles sur le site www.hcsp.fr.

Durant cette période, le HCSP s'est attaché à maintenir ses méthodes de travail reposant sur la charte de l'expertise sanitaire permettant d'émettre des avis fondés sur les données actuelles de la science et non des opinions, et ce, malgré des délais souvent très contraints. Les avis formulés par le HCSP se sont appuyés systématiquement sur une recherche bibliographique d'articles scientifiques dans le domaine concerné, une recherche des recommandations internationales, sur les données épidémiologiques nationales actualisées et diffusées par Santé publique France. L'expérience et l'expertise des membres du HCSP, tous bénévoles, leur origine différente en termes de parcours et d'exercice professionnel ont contribué à maintenir la qualité des avis et rapports produits.

Du fait de la rapidité de l'évolution des connaissances scientifiques, certains avis ont été révisés dans des délais très courts (ex. thérapeutique). Les avis ou rapports du HCSP ont été à la base des plans d'organisation et de prévention des différents ministères en lien avec le Comité Castex et le Conseil scientifique. Certains d'entre eux ont servi de base à la publication de décrets et autres textes réglementaires.

Les avis du HCSP sont consultables sur le site internet du HCSP (www.hcsp.fr).

Contact : Franck Chauvin : franck.chauvin@sante.gouv.fr

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr

Le Haut Conseil de la santé publique est une instance d'expertise pour l'aide à la décision, qui a notamment pour mission de fournir aux pouvoirs publics, en liaison avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la gestion des risques sanitaires ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire.